

**« BIO CENTRE »**  
**Association de la filière biologique en région Centre**  
**Siège social : Cité de l'Agriculture**  
**13, avenue des Droits de l'Homme**  
**45921 ORLEANS cedex 9**  
**Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901**

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**du 16 septembre 2014**

Les membres du Conseil d'administration se sont réunis à Orléans le 16 septembre 2014 à 14h00 sur convocation adressée par courrier électronique, comme prévu par l'article 8 des statuts, en date du 8 septembre 2014.

Présents :

Administrateurs titulaires :

Jacques Dyonet (La Riche en Bio)  
Christophe Vauris (Coop de France Centre)  
Serge Boutron (Au Fournil St Honoré)  
Benoit Gueroult (Allaire SA)  
Serge Mautouchet (SMC Serge Mautouchet)  
Gilles Renart (Axéreal bio)  
Claude Gaulandeau (EARL de Pontijou)  
Julien Jansen (GAEC du Coudray)  
Jean-François Vincent (EARL de la Chaume du Chat)

Administrateurs suppléants :

Pascal Vergnaud (MFR de l'Orléanais)

Autres :

Éric Béliard, directeur  
Jean-Christophe Grandin, coordinateur amont

Absents / excusés :

Administrateurs titulaires :

Christophe Fertré (Biocoop Salut Terre)  
Agnès Zoppé (Biocoop Au Bourgeon Vert) >> *pouvoir Christophe Fertré*  
Coralie Demeure (Chambre d'agriculture d'Indre-et-Loire)  
Éric Lelièvre (FRSEA Centre)  
Emmanuel Leroux (Confédération Paysanne) >> *pouvoir à Pascal Vergnaud*  
Vincent Vandenabeele (Biofood Touraine)  
Emmanuel Bourgy (SCEA Les Riollières) >> *pouvoir à Claude Gaulandeau*  
Sylvain Pothier  
Philippe Riffard (SCA le Biotope) >> *pouvoir Jean-François Vincent*

Administrateurs suppléants :

Martine Trofleur (Association La Presle)  
Patrick Charbonnel (Seat Meal / 7000)  
Louissette Daubignard (Chambre régionale d'agriculture)  
Laurent Dousselin (Conserves du Blaisois)  
David Totel (Kultive ex. Sopa)  
Joël Durand (GAEC Val Pré Vert)  
Pascal Lambert (Domaine les Chesnaies)  
Vincent Touzeau (GAEC Saute Mouton)

Au total, 12 administrateurs titulaires sur 18 étant présents ou représentés, le Conseil d'administration peut valablement délibérer conformément au quorum requis par l'article 8 des statuts.

Le président rappelle les points à l'ordre du jour, à savoir :

- Approbation des procès-verbaux des délibérations du conseil d'administration du 17 juin 2014.
- Compte-rendu de la réunion du GRAB ou collège « producteurs » du 16 septembre 2014 et points proposés à l'ordre du jour.
- Conjoncture des filières biologiques.
- Ambition bio 2017.
- Point sur les cotisations.
- Admission de nouveaux adhérents.
- Remplacement d'Eric Béliard.
- Divers)

## **Approbation des procès-verbaux des délibérations du conseil d'administration du 17 juin 2014**

*Les procès-verbaux des délibérations du conseil d'administration du 17 juin 2014 est adopté à l'unanimité.*

## **Compte-rendu de la réunion du GRAB ou collège « producteurs » du 16 septembre 2014 et points proposés à l'ordre du jour**

Julien Jansen présente les points abordés lors de la réunion du GRAB de ce jour :

- L'aide au maintien dans le cadre de la prochaine programmation du Feader et la pétition.
- SelfBio-Centre : étude de la continuité de l'activité sous une autre forme
- Demandes de financements des Gab 2015.
- Problématique « Eau » : nouveau mandat de Claude Gaulandeau en tant qu'expert auprès de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne
- Plan Ambition bio (*cf. plus loin*)
- Installation-transmission dans le cadre du Comité régional installation transmission (CRIT)

## **Conjoncture des filières biologiques**

Julien Jansen, indique concernant les grandes cultures, que l'année a été compliquée, due aux conditions météo défavorable depuis l'implantation jusqu'à la récolte. Les rendements en blé sont bas et la quantité n'est pas rendez-vous poursuit Gilles Renard. Le déclassement en blé fourrager est estimé entre 30 et 40 %, contre 10 % d'habitude. En maïs, le rendement n'est pas non plus acquis.

D'autre part, Gilles Renard fait état de déconversion en grandes cultures, du fait de l'application stricte de l'interdiction des « doublons » (même variété en bio et conventionnel) sur les exploitations mixtes.

Julien Jansen indique qu'en culture de pommes de terre, le mildiou a été difficile à maîtriser. De même en vigne, seul le Sancerrois a été épargné par le mildiou. La demande reste élevée pour les vins du Centre Loire.

Dans la filière pain, d'après Serge Boutron, le marché est bon, avec un prix de la farine stable. Pour, exemple, son entreprise affiche une augmentation de 25 %, avec une recherche de diversité encore plus large qui permet d'accroître encore les ventes.

D'après Benoît Guéroult, le marché de la betterave rouge se porte bien. Par contre en pomme de terre, les prix sont particulièrement bas.

Serge Mautouchet, soulève la difficulté de trouver des porcelets bio. En ce qui concerne le commerce, Jean-François Vincent indique que les longes se vendent mieux, mais avec une difficulté toujours pour les épaules. En mouton, les prix en bio sont indexés à un prix du conventionnel actuellement élevé.

## Ambition bio 2017

Les orientations du programme « Ambition bio 2017 » ont été présentées par le ministre chargé de l'agriculture en mai 2013 et le document complet a été publié en décembre 2013.

L'élaboration de ce programme a fait l'objet d'une consultation au niveau des régions. En région Centre, un séminaire de travail s'est tenu le 19 février 2013. Cette journée d'échanges entre les acteurs bio régionaux a permis de mettre à jour 4 enjeux pour le développement de l'agriculture biologique en région Centre, qui ont validés lors de la conférence régionale sur l'agriculture biologique du 14 mars 2013 :

- sensibilisation de nouveaux agriculteurs à l'agriculture biologique ;
- renforcement de l'appui technico-économique et développement de la recherche en bio ;
- organisation et structuration des filières en circuits courts et longs ;
- mise en place de démarches territoriales fortes avec l'ensemble des acteurs locaux.

La Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt et le Conseil régional du Centre ont invité, le 16 avril dernier, les membres du comité régional de l'agriculture biologique à une réunion pour initier la réflexion sur l'élaboration de la déclinaison régionale du programme « Ambition bio 2017 ».

Trois groupes de travail ont été constitués. Le premier concerne la dynamisation des conversions et des installations, ainsi que la question de la transmission des fermes déjà en bio ; le deuxième la structuration des filières en grandes cultures et légumes de plein champ ; le troisième la sécurisation des parcours, par l'appui technique, l'acquisition de références et la formation.

Les propositions des groupes de travail qui se réuniront durant l'été seront ensuite présentées et discutées au comité régional fin septembre. Le nouveau plan régional devrait être finalisé pour décembre 2014.

## Point sur les cotisations

Le montant des cotisations récoltées à ce jour est de 10 695 €, soit 63 % du montant prévu dans le budget prévisionnel.

Un certain nombre d'adhérents ne se sont pas encore acquittés de leur cotisation 2014. Parmi eux un grand nombre d'AMAP et de collectivités signataires de la Charte « Du nouveau dans mon assiette ! », dont il sera difficile de récupérer la cotisation. En effet, pour les AMAP, les cotisations sont souvent récoltées les années d'édition du Guide Manger Bio. Pour les collectivités signataires de la Charte « Du nouveau dans mon assiette ! »,

Il est prévu de relancer l'appel à cotisations par courriel. Un point est prévu lors du prochain conseil d'administration.

## Admission de nouveaux adhérents

Les statuts approuvés par l'Assemblée générale extraordinaire du 8 avril 2010 spécifient que « les admissions sont soumises à l'approbation du conseil d'administration. » (art.4).

La structure suivante souhaite adhérer à Bio Centre :

Raison sociale	CP	Ville	Collège	Activité
AMAP DES MARAIS	18000	BOURGES	Consommateurs	association maintien agriculture paysanne
BIOCOOP PLANETE VERT	41400	MONTRICHARD	Distributeurs	magasin spécialisé bio
EPICERIE L'HIRONDELLE	36800	NURET LE FERRON	Distributeurs	magasin itinérant spécialisé bio
BERIVAL	18100	VIERZON	Distributeurs	magasin spécialisé bio
BIOLINET	37270	MONTLOUIS SUR LOIRE	Distributeurs	paniers fruits & légumes et magasin bio
AGROPAUL	41700	CONTRES	Préparateurs	transformation légumes
CENOR VIANDE	28200	CHATEAUDUN	Préparateurs	boucherie bio

*Il est demandé au conseil d'administration d'approuver cette demande d'admission.*

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

## Remplacement d'Éric Béliard

Le remplaçant d'Éric Béliard a été choisi (à l'unanimité) parmi les candidats sélectionnés lors des entretiens qui se sont tenus fin septembre. Le jury présent était composé de Jean-François Vincent, Benoît Guérout, Christophe Fertré, Éric Béliard et d'Emanuelle Bergoend de l'APECITA qui accompagnait Bio Centre pour ce recrutement.

## Divers

### Création d'un nouveau logo et d'une charte graphique

La relance auprès des adhérents durant l'été pour la création d'un logo pour Bio Centre n'a permis de récolter que 2 propositions supplémentaires toujours difficilement exploitables.

Parmi les 3 agences sollicitées, Think AD communication a été retenue pour la création du nouveau logo. Il est prévu 5 pistes de recherche pour aboutir à 3 propositions. Le logo sera accompagné de déclinaisons sur fonds colorés et de règles d'utilisation.

La charte graphique comprendra, dans un premier temps, uniquement la papeterie : tête et suite de lettre, carte de visite, chemise, Powerpoint, flamme.

### Situation et évolution de SelfBio Centre.

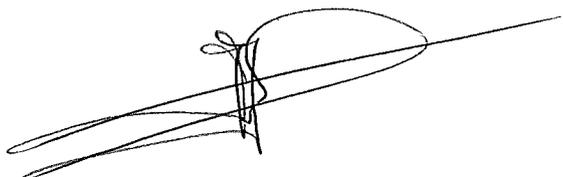
Rappelant que le CA de la SCIC avait sollicité Bio Centre pour rechercher des solutions pour la continuité de l'activité, Serge Mautouchet exprime son étonnement que le bureau n'en ait pas été informé et demande de connaître les solutions envisagées. Jean François Vincent répond que le groupe qui suivait ce dossier était composé des co-présidents du Grab plus Benoit Gueroult et Luc Mary et qu'il ne pouvait, à ce stade, donner plus d'informations que ce qui a été dit en Assemblée Générale, pour ne pas risquer de pénaliser l'activité de SelfBio Centre auprès de ses clients.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le président déclare la séance levée à 17 h 00.

Fait à Orléans, le 16 septembre 2014

Le secrétaire

Julien JANSEN



Le président

Jean-François VINCENT

